faire

Agir autrement...

Agir autrement: réemploi systématique, PFE de Florian Cornickel

M1-S7
Projets

faire

Agir autrement...

M1 - S7 projets

«Marseille cité productive, créative, éco-responsable»

Géraldine Viellepeau, Olivier Raffaelli, Thierry Lafont

Atelier Laurent, Groupe 2

M1/S7 > Géraldine Viellepeau, Olivier Raffaelli et Thierry Lafont

CITÉ PRODUCTIVE CRÉATIVE ET ÉCO-RESPONSABLE

MARSEILLE

faire

Agir autrement...

M1 - S7 projets **Bauhaus / Fab Lab** *Adrien Durrmeyer, Philippe Maillols, Dominique Wurtz, atelier TABET G5*

1 - Une réflexion sur le mode de production et d'assemblage propre au matériau (détail et technique du bois);

2 - Une réflexion sur les rapports entre concepteur et usager dans le projet d'architecture (qui conçoit, qui construit, qui habite);

3 - Une réflexion sur la représentation graphique propre à chaque projet (compréhension et séduction des éléments de rendu).

faire

Agir autrement...

M1 - S7 projets

Le nouveau musée du débarquement d'Arromanches

Jean-Luc Chassais, Sébastien Memet, atelier Jacotey G6

«D Day» le 6 juin 1944 à Gold Beach»

Sujet d'architecture basé sur le cahier de charges du concours à Arromanches-les-Bains

M1-S7
Séminaires

Projet constructif, innovation, risques majeurs
(Séminaire S7 DE 4)
Enseignants principaux : Boris Weliachew & Sarra Kasri

faire

Agir autrement...

M1 - S7 Séminaire *Créer dans le créé : Techniques constructives pour une architecture de la réhabilitation*

Pierre Engel, Yann Kevin Creff, Dorothée Sipp

OPUS 5, Louviers

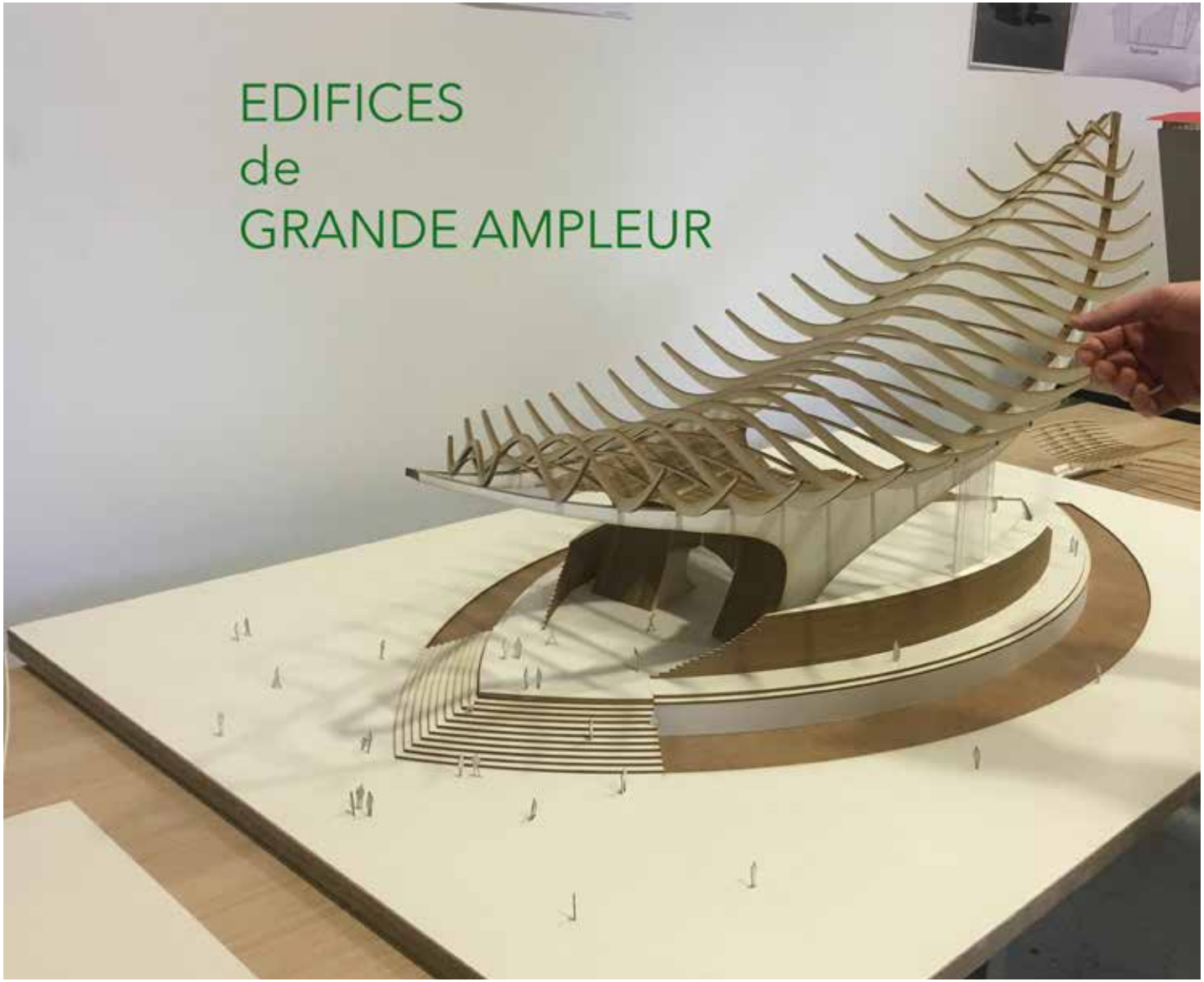

Concept architectural de Josua Saulle

M1-S7
Optionnels

faire

Agir autrement...

M1 - S7 Cours conception

Introduction à l'imaginaire

Jean-Yves Guégan

Cet enseignement porte une réflexion plus approfondie sur la manière dont les outils architectoniques sont utilisés durant le fonctionnement du processus de la conception architecturale de l'échelle de l'objet jusqu'à celle de l'édifice. il doit contribuer à faire en sorte que l'étudiant(e) consolide la construction de sa propre méthode sur le sujet, qu'il la développe et l'enrichisse par le rassemblement transversal sans cesse grandissant de domaines de connaissances très diversifiés.

Hubert Robert, le Louvre

S7 : Morphologie Structurale

FRAC CENTRE – Exemple d'application

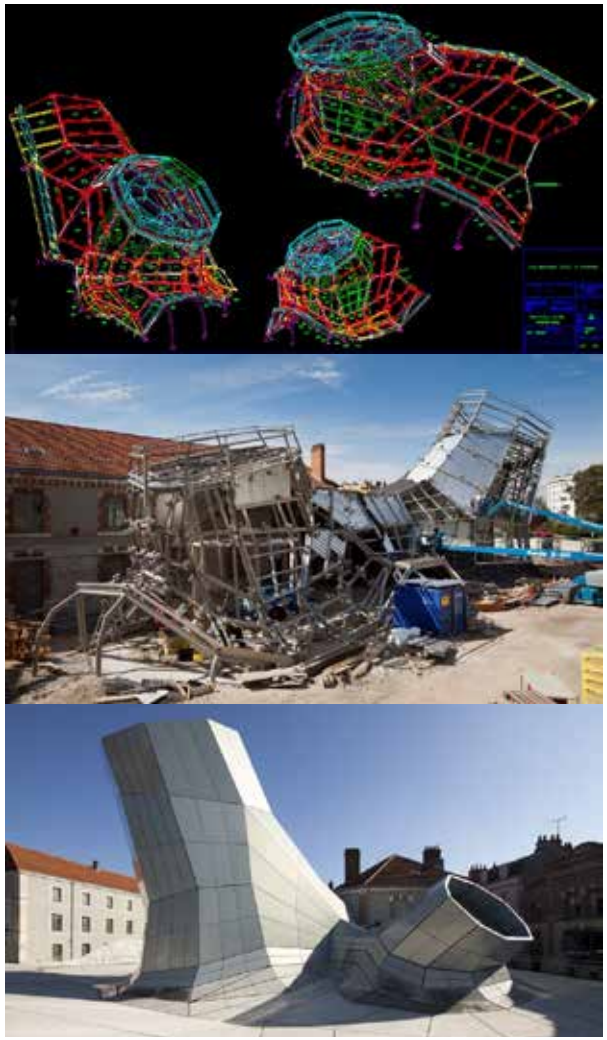

Objectifs :

- *Acquisition des notions essentielles de la géométrie des surfaces, des courbes et des surfaces NURBS*
- *Apprentissage des outils surfaciques complexes et paramétriques du logiciel Rhinoceros + Grasshopper*

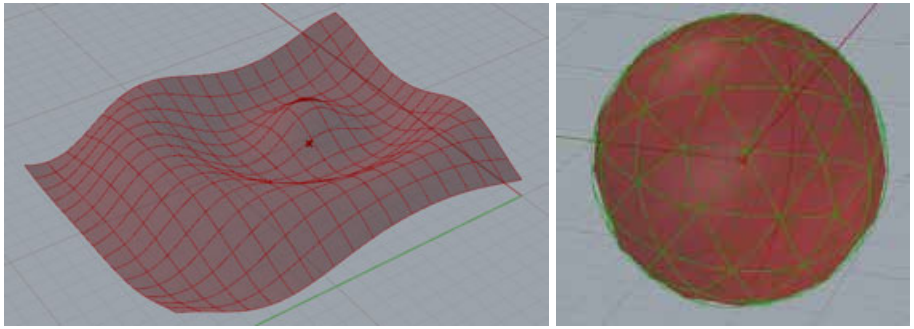

Exemple de modélisation simple

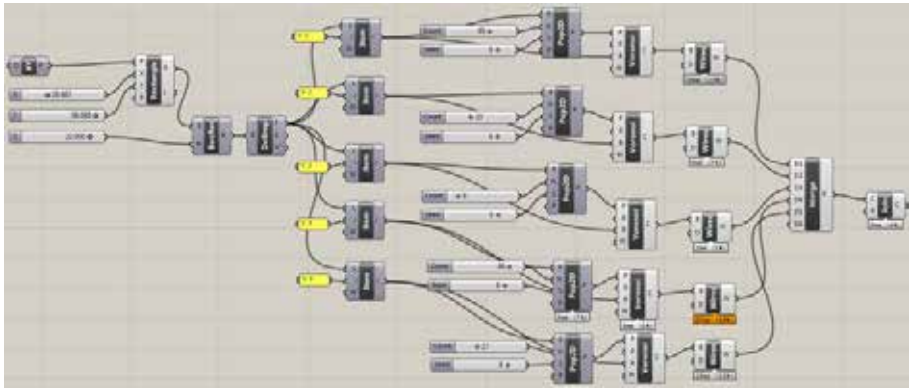

Exemple de programme Grasshopper

S8 : Morphologie Structurale II

Exemple d'application

(PH Block / King Cross Station / Palazzettto dello Sport)

Objectifs :

- *Etudes spécifiques des structures à résistance de forme.*
- *Introduction aux add-ons Rhinovault/ Kangaroo et Karamba.*

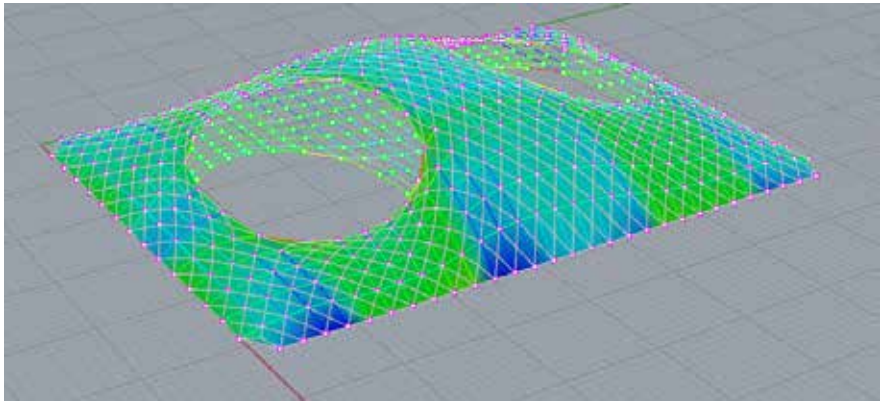

Exemple de modélisation simple – Rhinovault

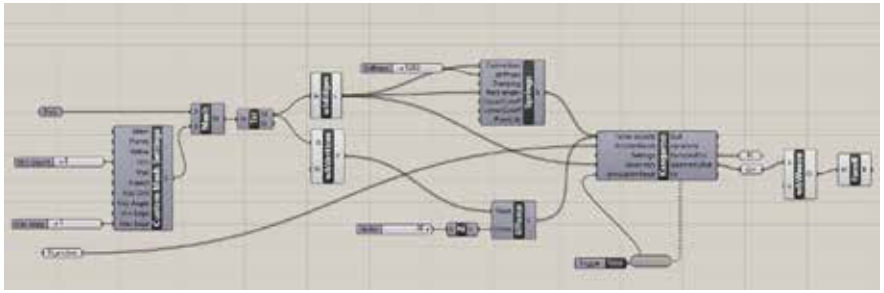

Exemple de programme Grasshopper

DE FAIRE
COURS OPTIONNEL DE S7 : APPROCHE DES OUVRAGES D'ART

J.F COIGNOUX

Les ouvrages d'art forment une catégorie particulière d'ouvrages de par leur taille, leurs fonctionnalités et leurs impacts sociaux, économiques et environnementaux.

Nous proposons, dans ce cours optionnel, d'aborder la plupart des questions posées lors de la conception et la réalisation de tels ouvrages.

Nous étudierons les ouvrages anciens et contemporains et appliquerons ces connaissances dans un projet de réalisation élaboré par groupe de deux ou trois étudiants. Ce travail sera l'objet de l'évaluation des étudiants.

Esser Maxime
Peretti Marc-Antoine

COLAS Marjorie - DENIEL LUQUE Nicolas - GIRARDOT Eliott

LEFORT BENJAMIN - MANHES MARYLOU - VIATEAU ALBANE

M2-S9

Projet Long

faire

Agir autrement...

M2 - S9 projets — *Préparation au PFE* — *coordinateur LAURENT G2 + TABET G5 + JACOTEY G6*

Encadrement individuel et collectif

Marie-Luce BASSIL,
Léa DUVERGE,
Ilham LARAQUI,
Géraldine VIELLEPEAU,
Pierre de COQUEREAUMONT,
Thierry LAFONT,
Léo LEGENDRE,
olivier RAFFAELLI,
Charles VITEZ,
Jean-François LAURENT, coordinateur

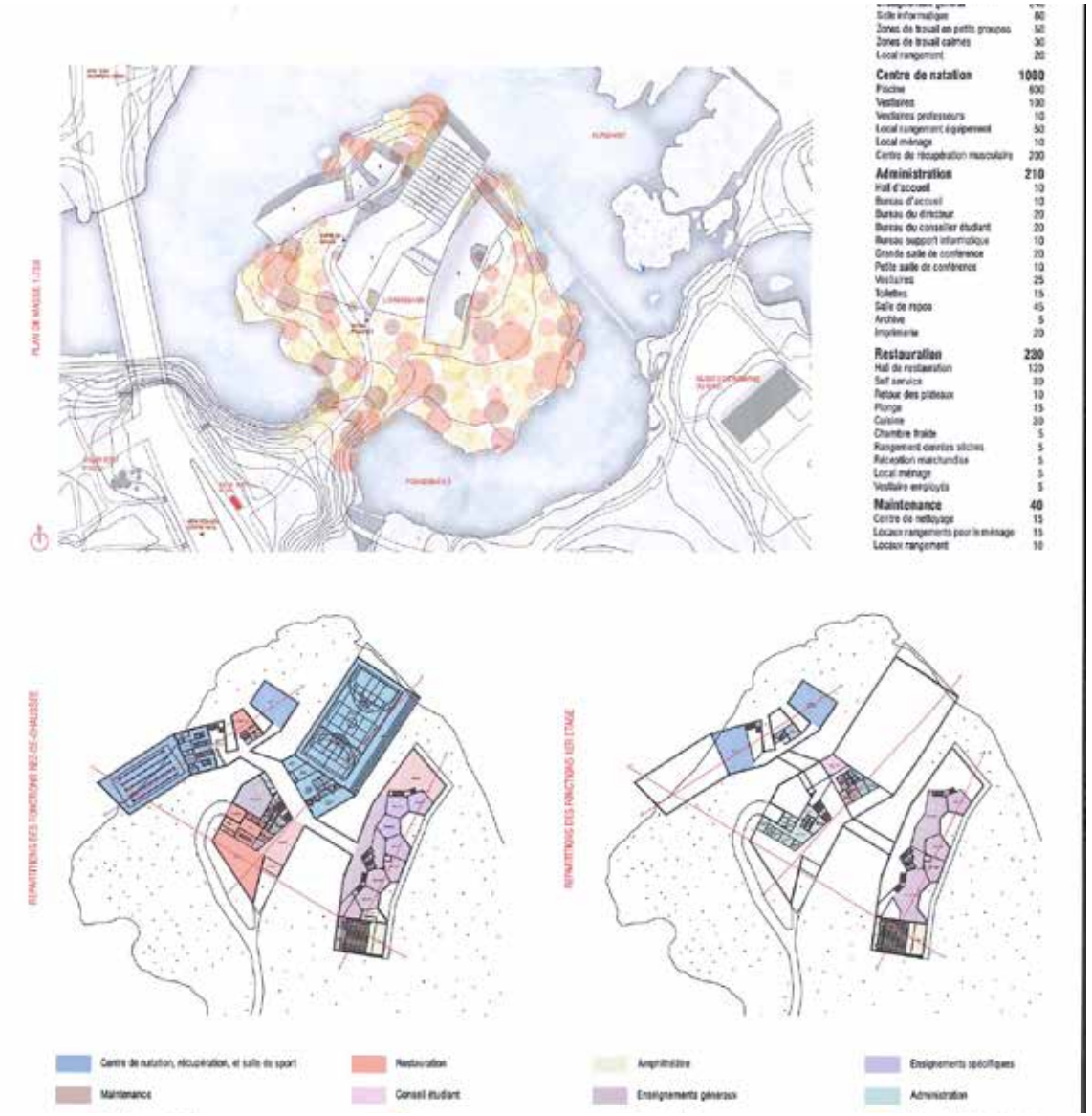

faire

Agir autrement...

M2 - S9 projets

Projet Long, préparation au PFE

Atelier TABET G5

Encadrement individuel et collectif

Enseignants architectes:
BROUSSART Julien
DURRMEYER Adrien
GUILLAUME Jean-Baptiste
MAILLOLS Philippe
MOSCATI Sabine
RODRIGUES Serge
TISSERAND Pierre
WELIACHEW Boris
TABET Marco, coordinateur

Enseignants ingénieurs:
POIRIER Mario (structures)
HERRY Anne-Laure (ambiances)

Projet de Cindy Lim et Perrine Vemcleefs

faire

Agir autrement...

M2 - S9 projets **Projet Long, préparation au PFE** *Atelier JACOTEY G6*

Encadrement individuel et collectif: *Anne-Sophie BRYCHCY, Jean-Luc CHASSAIS, Iris CHERVET , Didier CROCHIN, Charles-Albert DE -BEAUVAIS, Frédéric LEFÈVRE, Sébastien MÉMET, Stéphane THOMASSON, Michel JACOTEY, coordinateur*

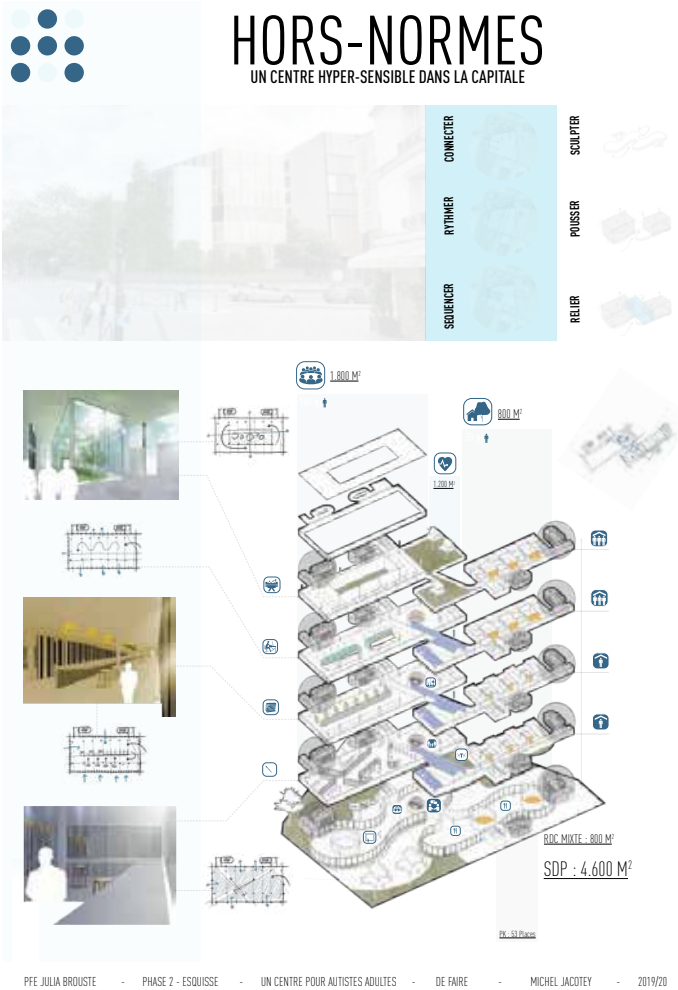

JULIA BROUSTE 19/20 CENTRE D'INSERTION POUR ADULTES AVEC AUTISMES

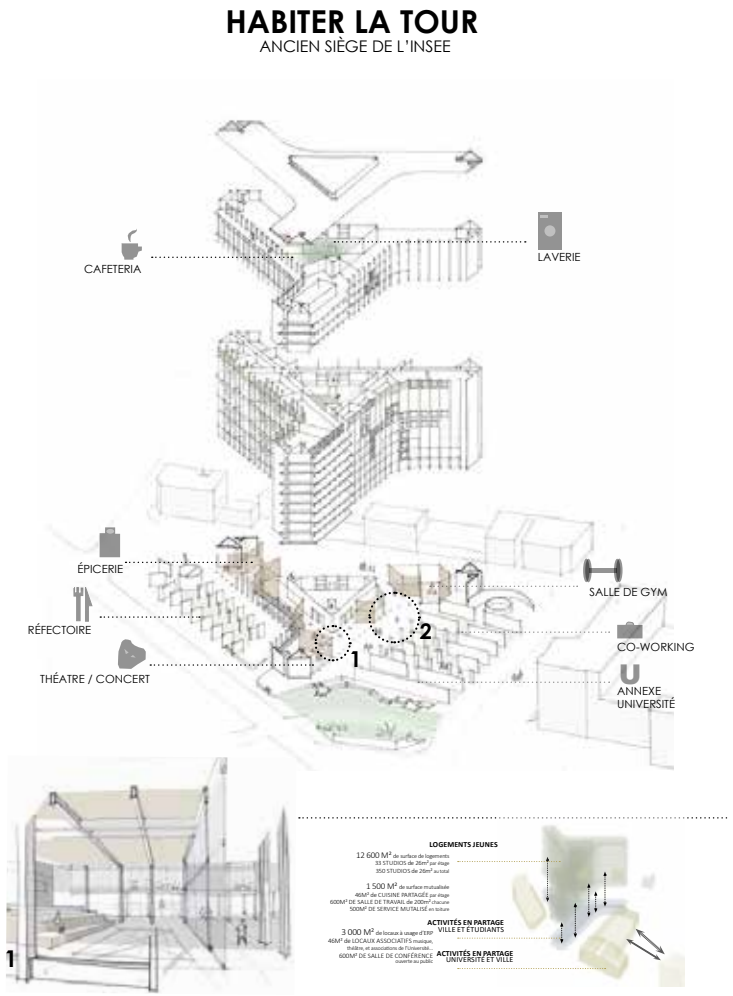

LÉNA MÉVEL 19/20 RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS DANS LA TOUR DE L'INSEE

faire

Agir autrement...

S9/ CYCLE MASTER – 2020 / 2021 – DE « FAIRE »

PROJET LONG, PRÉPARATION AU PFE

Enseignants responsables : Groupe 2 : Jean-François LAURENT (coordonnateur – salle 604)
Groupe 5 : Marco TABET
Groupe 6 : Michel JACOTEY

PREAMBULE

Le programme de notre école définit trois voies pour le cycle conduisant au diplôme d'état :
La profession d'architecte, les métiers de l'architecture, et la recherche en architecture.
Les domaines d'étude FAIRE et TERRITOIRES ont choisi de centrer leurs propositions d'enseignement pour le semestre 9 sur les savoirs fondamentaux de la PROFESSION D'ARCHITECTE.

Quel que soit le domaine d'intervention que vous choisirez (praticien, conseil, critique, programmation, acteur public ou privé, ...), votre formation doit vous permettre de maîtriser toutes les facettes du processus de projet au terme de vos études.
Cette vision tridimensionnelle, l'étendue des recherches qu'elle nécessite, la question des choix prioritaires, la diversité des moyens qu'elle induit, la mise en scène et l'argumentation étayée définissent un mode de pensée complexe et unique dans la formation supérieure que l'architecte que vous allez devenir doit savoir expliquer à ses futurs interlocuteurs.

Il s'agit de former des professionnels ayant une réflexion articulée sur 3 phases du projet :
- analyse des composantes historiques, sociologiques, règlementaires et environnementales ;
- propositions spatiales en termes d'espaces publics, d'usage, de limites, et d'impact paysager ;
- proposition architecturale articulant cohérence matière-technique, fonctionnalité, et esthétisme.

Pour maitriser l'apprentissage progressif et synthétique du projet, L'architecte doit être rigoureux, créatif, sachant spatial, et convainquant. C'est à ce prix qu'il pourra imposer le recours à son savoir pour « protéger l'espèce humaine» dans toutes ses activités.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EXERCICE

La préoccupation centrale du projet approfondi thématisé (ou « projet long ») est de rendre l'étudiant autonome dans l'élaboration d'un projet architectural sous tous ses aspects :

- En maîtrisant une pensée critique aux problématiques posées par la question architecturale ;
- En développant une capacité d'analyse, de recul et de synthétisation de toutes les données ;
- En formulant le concept qui aboutira à la finalisation d'un projet architectural ;
- En approfondissant les paramètres fondamentaux du processus de conception (temporalité, insertion, usages, forme, performances, échelles, normes et technicité) ;
- En dosant les strates de complexité afférentes aux différentes étapes du projet.

Cette approche inclut la dimension artistique, sensible et poétique, liant du travail de l'architecte.
Dans tous les cas, cet exercice doit se dérouler dans le plaisir de « faire » l'architecture.

LE PROJET RÉFÉRENCE

Cette année finale de Master vous offre l'opportunité de finaliser LA REFERENCE qui vous servira de « carte de visite » pour les futurs interlocuteurs de votre activité professionnelle, quel que soit le domaine d'intervention que vous choisirez.

Avec cet exercice, vous avez LE CHOIX entre deux points de départ de la réflexion :

SOIT vous choisissez un TYPE DE PROJET et vous chercherez LE site adapté à sa localisation
(Exemple : vous souhaitez traiter un équipement public pédagogique ; votre analyse permettra de trouver le lieu, la ville, et le terrain constructible sur lequel son implantation sera cohérente).

SOIT vous choisissez un SITE et vous chercherez LE programme en adéquation avec ce site
(exemple : vous connaissez bien un territoire comprenant un site remarquable constructible : une analyse exhaustive doit vous permettre de définir le type de projet attendu par la collectivité).

Dans tous les cas, vous vous situerez dans une réalité d'attente territoriale et/ou programmatique.

Rappel de l'objectif : approfondir une voie utile pour votre avenir.

LA METHODE

L'étudiant choisit un(e) directeur(trice) d'études en relation avec son sujet parmi les enseignants des structures participant à l'exercice. C'est sous son autorité que le sujet définitif sera arrêté pour répondre aux objectifs du sujet. *(Chaque groupe vous communiquera la liste de ses encadrants).*

L'étudiant€ de S9 va concevoir son projet en organisant le travail d'une équipe constituée de 2 à 3 étudiant(e)s issu(e)s des groupes participants à l'exercice :
un(e) étudiant(e) M1, et un(e) étudiant(e) L3.

Ces « partenaires » auront à développer un travail identifié qui alimentera la réflexion.
Voici à titre d'exemple deux axes de travail qui peuvent servir la réflexion analytique :

- La question du SITE (histoire, géomorphologie, nature du tissu, densité, environnement, réseaux, etc...
- La question du PROGRAMME (type, échelle, public ou privé, règles, spécificités, référents, corpus, etc....).
-

IMPORTANT : Ce travail fourni par les « partenaires L3 & M1» pour les deux premières phases de l'exercice se déroulera pendant la dernière semaine précédant les jurys.
La qualité et l'assiduité du travail seront pris en compte dans la note finale du semestre des L3 et M1.

L'EVALUATION du travail se fera au cours de 3 jurys répartis pendant le semestre :

- Un jury d'analyse et de formalisation des concepts ;
- Un jury de proposition urbaine et architecturale
- Un jury d'avant-projet architectural.

Ces jurys mobiliseront une trentaine d'enseignants répartis dans 10 jurys transversaux comprenant chacun 3 à 4 enseignants issus des 3 groupes participant à cet exercice.
Ces enseignants pourront être architectes, ingénieurs, sociologues ou plasticiens.

Chacun de ces jurys se prolongera par une grande exposition des productions qui permettra d'aiguiser votre sens critique en comparant les propositions de vos camarades de promotion.

faire

Agir autrement...

LA STRATEGIE DU TYPE DE PROJET

L'angle d'attaque « TYPE DE PROJET » est simple à cerner :
Vous avez peut-être choisi ces études d'architecture pour intervenir dans un domaine, ou pour un sujet, que vous n'avez pas (ou peu) abordé dans vos études. Cet exercice va vous permettre de traiter ce sujet de manière approfondie en adéquation avec une prospection future.

La notion de TYPE DE PROJET implique celle de PROGRAMME architectural.
Il peut s'agir de logements, bureaux, édifices publics ou privés, espaces culturels ou de loisirs, etc.
Ce choix devra être étayé par une problématique clairement identifiée en résonnance avec les sujets sociétaux d'une époque en pleine mutation : Le bilan carbone, la quête de simplicité, la ville raisonnable, la performance énergétique, l'industrialisation, les nouvelles typologies pour les nouveaux usages, les projets intergénérationnels, de santé, d'hébergement d'urgence, les transports réfléchis, le sens de la forme (ou de la « déforme »...) etc…

Le sujet concerne aussi la transformation de l'existant : on peut se poser la question de mutations d'usages au profit de logements, d'espaces de formation, de lieux de travail, et plus largement de l'existence de pôles fédérateurs de développements urbanistiques à venir.
Rares sont les collectivités qui reconnaissent la valeur de certains territoires qui sont pourtant des richesses en devenir : elles « délaissent » ces « délaissés » par manque d'imagination… ou d'ambition.
Les nombreuses friches bâties qui balisent le territoire sont des potentialités en attente. Leur avenir dépend de la prise de conscience de la qualité de l'empreinte et de l'histoire des lieux.

LA STRATEGIE DU SITE

La notion de CONTEXTE sera en relation avec des problématiques contemporaines :
Densité, péri-urbanité, nouvelle ruralité, centralité villageoise, dédensification,…

Des sites remarquables et sensibles par leur situation peuvent retenir l'attention :
Littoral, montagne, sites classés, sites marqués par leur climat, leur topographie, ou leur histoire ;
On peut aussi envisager de relever le défi du traitement des territoires en déshérences :
Friches industrielles, proximité de grands axes de dessertes routiers, ferroviaires, ou aériens, etc…

La beauté d'un SITE n'est pas due à ses privilèges de situation ;
Plaines rayées de grandes saignées de transport, horizons bouchés par des barres, ou steppes balayées par les vents méritent autant d'attention que les bords de mer, les villages ensoleillés, les vieilles pierres, ou qu'un site marqué par l'histoire d'un édifice, d'un évènement, ou d'une activité.

Il existe un panel très large de l'infiniment sauvage à l'extrêmement dense, de la plénitude de perspectives lointaines évanescentes à la brutalité d'une intervention qui lacère le paysage, ou l'incongruité souvent magnifique d'un complexe industriel en pleine nature.
Ces cas extrêmes méritent l'attention de l'architecte qui a la capacité sensible et le savoir spatial pour analyser La complexité d'un site afin d'y découvrir matière à propositions.

Les pénétrantes des grandes agglomérations (routes ou voie ferrée) sont des cicatrices urbaines générant des césures socialement complexes. Ce sont des territoires d'exception par leur brutalité qui peut se traiter autrement que par des murs anti-bruit ou autres interventions artistiques :
Un bâti adapté peut redonner une façade à la ville, mais aussi une façade à la voie.

Un relief, une vue, une perspective, un élément remarquable, un édifice particulier, une ville dense, un délaissé, la trace de réseaux de communication, ou l'ensemble de ces ingrédients réunis sont pêle-mêle le (ou les) composant(es) d'un territoire qui a du sens.

AVERTISSEMENT : Quel que soit votre choix initial, et dans votre intérêt, le sujet ou le contexte que vous proposerez doit être REALISTE et RAISONNABLE.

Le SITE doit être réel, visitable, et d'une superficie maitrisable.
Il peut comporter des bâtiments si ceux-ci présentent un intérêt par rapport au développement d'un projet. Il doit être défini règlementairement et cadré par des dessertes identifiables.
L'exercice s'adapte aux configurations du construit en devenir et du devenir à construire.
L'objet de l'exercice n'est pas de rédiger un cahier des charges de ZAC ou autre quartier en devenir qui vous entrainerait sur une étude urbaine chronophage.
La proposition comportera obligatoirement le traitement d'un édifice.
Elle développera une problématique répondant aux attentes de la société.

Le TYPE DE PROJET doit être d'échelle raisonnable et maitrisable.
Ne vous engagez pas dans des projets pharaoniques qui ne permettront pas de finaliser un travail abouti dans le détail architectural et technique. Les Opéras, stades, grands complexes divers, s'ils sont des sujets alléchants, sont toujours des exercices complexes qui nécessitent une réflexion collective s'inscrivant dans la pluridisciplinarité et la durée.
Ces deux notions sont très éloignées du travail personnel de fin d'études…
***Il est souhaitable de ne pas dépasser une superficie utile de 8000 m²,** sauf si votre tuteur vous autorise à aller au-delà de cette jauge dans l'intérêt de la proposition.*
Au-delà, vous prenez le risque de ne pas maîtriser le sujet et de vous essouffler sur la durée…

LE CADRAGE

Le thème est volontairement assez large pour guider l'étudiant sans le contraindre.
L'autonomie et la maîtrise des savoirs recherchés en fin de cycle Master (sanctionné par un diplôme préparant à une entrée dans la vie professionnelle) requièrent une pratique affirmée du projet à travers toutes les données thématiques, contextuelles et programmatiques, suivant une méthodologie organisée pour que le projet s'installe dans toutes ses dimensions.
L'exercice proposé permet d'appliquer cette démarche aussi bien en amont (dans la recherche et la définition des attendus du thème), qu'en aval (aboutissement technique, structurel, et plastique du projet). **Le projet long a pour objet de familiariser l'étudiant avec une VRAIE DEMARCHE DE PROJET telle qu'elle existe dans la vie professionnelle.** Il enclenche donc le développement du PFE dans la durée, suivant toutes les données qui permettent de construire un vrai projet d'architecture.
Ce travail convoque les différents savoirs qui alimentent le processus de projetation.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

En matière d'organisation du travail, cet exercice permet :
- D'animer une équipe, s'ouvrir à la discussion, débattre, échanger,
- D'apprendre à choisir et se servir des outils de décisions et de réalisation,
- D'appréhender et comprendre les différents langages disciplinaires,
- De convoquer les savoirs fondamentaux au service du projet,
- De restituer, transmettre, et communiquer sur le projet.

Le travail de l'architecte s'inscrit dans la durée, de la conception à la réalisation.
Cet exercice du premier semestre servira de « cadre de réflexion » au développement d'un projet de fin d'études qui se finalisera au dernier semestre. Toutes les présentations s'effectueront oralement à partir de supports médias, graphiques et volumétriques.

faire

Agir autrement...

LA RESTITUTION :

Un rapport explicatif des objectifs et de la démarche sera présenté à chaque phase sur un carnet A3.
Il sera remis à jour pour chaque phase en fonction des observations dudit jury.
L'exercice comprend 3 phases successives :

Une première phase STRATEGIE & CONCEPTS (6 novembre 2020) :
Présentation de la problématique choisie **:** SITE ou PROGRAMME ? Argumenter et expliquer le choix
- soit LE SITE à partir duquel un travail d'enquête locale justifiera les programmes adaptés ;
- soit LE PROGRAMME détaillé à partir duquel seront proposés des sites adéquats.

IMPORTANT : Dans les 2 cas, vous présenterez à cette phase STRATEGIE & CONCEPT la proposition du complément indispensable au déroulement futur du travail :
- **Si le choix est un SITE : vous présenterez le programme adapté à ce site ;**
- **Si le choix est un TYPE DE PROJET : vous présenterez Le site susceptible de l'accueillir.**

NOTA : Pour alimenter le débat, et vous permettre d'orienter la suite du travail, Il est souhaitable que vous présentiez à cette phase les premières intentions : Principes d'implantation sur le site et dans le contexte global, principes fonctionnels et volumétriques, silhouettes.

Une seconde phase PROPOSITION URBAINE & ARCHITECTURALE (18 décembre 2020) :
A partir des choix validés en première phase, c'est une phase de développement du processus :
- Approfondissement de la réflexion, prise en compte des observations émises en 1è phase,
- Précision des intentions : typologies, référents (de situation et de programme) ;
- Présentation d'une proposition architecturale : note explicative A4, plans, coupes, élévations, croquis, maquettes (exemple d'échelles de rendus : Plan de situation au 1/1000 ; plan de masses au 1/500 ; éléments du projet au 1/200).

Une troisième phase AVANT-PROJET (5 février 2021) :
L'étudiant disposera de toute la matière accumulée au cours des 2 premières phases pour approfondir son projet (note explicative A4, plans, coupes, élévations au 1/100, croquis, perspectives et détails selon l'importance du sujet, Maquettes de site et d'édifice, etc..).
IMPORTANT/ Cette phase sera le point d'étape du développement d'un projet abouti dans ses dimensions urbaines, spatiales, techniques, plastiques, et dans sa maitrise du détail en S10 ;

LES AXES DE REFLEXION

Le contexte : Comprendre et cerner le caractère du site (cadre, relief, friche, densité, linéarité, verticalité, mouvement, etc…) ; Prendre conscience de ses spécificités (paysage, tissu, bâti, densité), de sa consistance (topographie, système viaire, végétal, …), de l'histoire…Répertorier Les outils de transformation du territoire (modelage, bâti, interventions paysagères et artistiques,)

Les référents : Faire une recherche approfondie sur les territoires similaires, (par leurs formes, leurs topographies, ou leurs contenus) ; comparer leurs échelles, rappeler leurs contextes (historiques, sociaux, économiques…) ; situer leurs évolutions dans le temps, en tirer des conclusions ;

La programmation : A partir du choix d'un sujet, en étudier les données culturelles et sociales, quantifier et définir les fonctions et problématiques du projet, collecter les documents relatifs au programme, au contexte (en particulier les différentes procédures d'urbanisme et réglementations en vigueur) ; Justifier l'adéquation et la cohérence entre le sujet traité et le lieu retenu ;
Analyser et étudier des projets d'architecture traitant du même sujet (ou de questions semblables), en effectuant des recherches documentaires et bibliographiques, tant sur le sujet traité que sur des référents architecturaux. Étudier les typologies associées au sujet traité.

Les intentions : proposer des prises de possession du territoire : schémas, (masse et niveaux), coupes et façades silhouettes (bien au-delà du bâti), croquis, maquette à une échelle réaliste. A ce stade, plusieurs scénarii peuvent être présentés. Le jury décidera de la suite à donner au travail ;

Le SENS du projet : Montrer comment l'architecture façonne le territoire, travailler sur la forme, le sens et la signification de l'architecture dans le rapport que les bâtiments entretiennent avec un contexte. Imposer une réflexion sur l'image architecturale à produire en référence à sa vocation et à son territoire ;

LE CALENDRIER :

Fiche ci-jointe indiquant le Choix du tuteur, le thème et l'équipe :
vendredi 16 octobre 2020 **DATE LIMITE avant 14h** (cf fiche ci-dessous)

Jury Phase 1 :	**vendredi**	**06 novembre 2020**	**9h15 – 13h30**
Jury Phase 2 :	**vendredi**	**18 décembre 2020**	**9h15 – 13h30**
Jury Phase 3 :	**vendredi**	**05 février 2021**	**9h15 – 13h30**

NOTA : Ces dates de jurys sont susceptibles d'être modifiées en fonction des impératifs pédagogiques.

LE DÉVELOPPEMENT EN S 10

Les étudiants approfondiront la réflexion dans le cadre du PFE en abordant un développement de projet abouti et détaillé qui comprendra les dimensions suivantes :

La mise en scène spatiale : Limites, pleins et vides, épaisseurs, vis-à-vis, gabarits, épannelages, masses et paysage, traitement du micro projet urbain avec des altimétries précises, les traitements de sols et de mobilier urbain ;

La complexité du projet architectural : Maîtriser avec précision la variété des échelles d'un programme, la superposition de statuts diversifiés, ainsi que les dimensions d'usages, de spatialité, de volumes, de formes et de matières ;
Intégrer dans la réflexion les paramètres réglementaires, urbains, normatifs et sécuritaires.

La dimension technique : Définir et dominer dès les premières intentions les modalités constructives et techniques :
• les principes structuraux (franchissement, transfert vertical des charges, stabilité horizontale)
• la matérialité, l'adéquation entre plastique et technique, la cohérence conceptuelle du projet, le choix des matériaux en accord avec les principes structurels, les ambiances et les couleurs…
• la vitalisation technique du bâtiment (locaux techniques, gaines et réseaux, logique énergétique, parcours des fluides, ventilation, éclairage naturel et artificiel, etc…),
• la technicité spécifique du programme (acoustique, éclairage, dispositifs scénographiques…

Le détail : Ce n'est pas l'acte final du travail . il suit les méandres de la réflexion dès les premières intentions, et à toutes les étapes du déroulé de la pensée que nous venons d'évoquer.
Il se « construit » avec l'histoire du projet, et la définition de sa précision s'affine avec le temps.
Il se niche dans toutes les dimensions du projet : la structure, les vêtures, la technique, les finitions, les détails immobiliers, le paysage, les limites, le mobilier, etc....
Son aboutissement est le nectar du métier d'architecte !
… et le (très !) bon projet est celui qui innove en maitrisant cet aboutissement … sans excès.

Jean-François LAURENT. Paris - septembre 2020

S9 / CYCLE MASTER 2020 - 2021 PROJET LONG

LE PROJET RÉFÉRENCE

FICHE D'INSCRIPTION AUX JURYS

ATTENTION Cette fiche pédagogique ne remplace pas l'inscription administrative

RAPPEL IMPORTANT A L'ATTENTION DES TUTEURS ET DES ETUDIANTS :

- 1/ pour des raisons d'organisation et de constitution de jurys équilibrés,
UN DIRECTEUR D'ETUDES NE PEUT ENCADRER PLUS DE 3 EQUIPES (4 pour les titulaires)
- 2/ **une équipe ne doit pas comporter plus de TROIS ETUDIANTS** : un S9, un S7, un S5.

Les étudiants en surnombre SERONT REPARTIS d'OFFICE dans les équipes en déficit d'étudiants

Cette fiche complètement renseignée sera remise à Monsieur LAURENT (SALLE 604)
AVANT LE 16 OCTOBRE 2020 à 14 heures DERNIERE LIMITE.
toute fiche remise au-delà de cette date ne sera pas acceptée

DIRECTEUR D'ETUDE	NOM et prénom:…… Téléphone : …… E mail : ……	Groupe
Etudiant S9	NOM et prénom…… Téléphone portable :…… E mail : ……	Groupe :
Etudiant S7	NOM et prénom:…… Téléphone portable :…… E mail : ……	Groupe :
Etudiant S5	NOM et prénom:…… …… Téléphone portable :…… E mail : ……	Groupe :

PROGRAMME OU SITE	…… ……

DATE……

SIGNATURE OBLIGATOIRE de l'étudiant S9 :

SIGNATURE OBLIGATOIRE du directeur d'études
(valant acceptation du suivi de l'étudiant)

faire

Agir autrement...

M2 - S9 Cours optionnel

Veille, prospective et composition architecturale et urbaine

Frédéric Lefevre

Veille, Prospective et composition architecturale et urbaine

Voir loin, imaginer notre futur est pour un architecte une manière de croire que « les rêves mènent le monde »

« La prospective considère l'avenir non comme une chose déjà décidée et qui petit à petit se découvrirait à nous, mais bien comme une chose à faire ».

Cette démarche pour aborder le projet, entre pleinement dans le travail du projet.

La démarche prospective sera mise en évidence à partir de thèmes-sujets proposés ou choisis par l'étudiant et le groupe.

Frédéric LEFEVRE

Mardi
14:00-16:00